



## **Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA du 16 mai 2023**

Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, cher·e·s collègues,

Actualité oblige, nous commencerons par évoquer la réforme de la voie professionnelle. Pour le Sgen-CFDT trop de lignes rouges ont été franchies tant sur la méthode que sur le fond. Concernant la méthode, cette réforme devait être progressive. La deuxième séquence de dialogue social a été tronquée et a révélé la pression exercée par le Président de la République sur un ministère de tutelle qui a perdu tous ses arbitrages. Le ministère et les services ministériels ont été dans l'incapacité d'exploiter les 200 propositions sorties des trois premiers mois de concertation. Au bout du bout, il n'aura été retenu que les solutions énoncées par le Président de la République lors de sa campagne présidentielle. Alors qu'en s'engageant dans les discussions, le Sgen-CFDT a joué son rôle d'acteur social responsable et qu'un grand nombre des propositions de notre syndicat figuraient dans la synthèse des GT, l'exécutif est coupable d'avoir organisé un simulacre de dialogue social sous couvert de démocratie participative, décrédibilisant par la même le travail de son ministère de tutelle. Force est de constater que les déclarations du ministère précisant que le lycée professionnel ne peut répondre aux besoins des entreprises à court terme ont été balayées par la volonté du Président de la République de répondre aux demandes des entreprises, sans tenir compte des réalités de terrain. Ces pratiques, pour le moins inquiétantes, montrent le peu de considération que l'exécutif accorde aux partenaires sociaux et dénotent un fonctionnement davantage autocratique que démocratique de notre gouvernement.

Avant de parler du fond de cette réforme, nous rappellerons, que le lycée professionnel est un lieu d'exercice particulier qui répond à des exigences sociales et éducatives très importantes. Il concentre les élèves les plus fragiles socialement et scolairement avec uniquement 3% d'enfants de cadre et 40% des élèves en situation de handicap scolarisés dans la voie pro, contre 6% en voie générale et technologique.

Sur le fond, même si notre organisation est d'accord sur les constats en terme de fragilité des élèves accueilli.e.s. de difficultés d'insertion dans l'emploi et d'insuffisance de réussite aux BTS, les solutions proposées sont déconnectées des réalités de terrain et ne tiennent pas compte de l'expertise des personnels qui jour après jour redoublent d'efforts pour motiver et faire réussir leurs élèves. Même si certaines mesures vont dans le bon sens, comme la mise en place d'enseignements optionnels en seconde ou l'ouverture de mentions complémentaires, nous sommes loin du compte. Rappelons ici que les principaux.ales acteurs.trices du changement sont bien les personnels. Or, le pacte enseignant efface la dimension collective du travail. La reconnaissance unilatérale des personnels, qui oeuvrent chaque jour pour dispenser un service public de qualité, n'est pas suffisante. Espérer transformer le système en rémunérant plus celles et ceux qui accepteraient d'accomplir des missions que chacun.e effectue déjà, est une véritable rupture pour le Sgen-CFDT. Nous continuerons de demander une pondération pour l'ensemble des PLP et dénonçons la politique individualiste ultra libérale portée par ce pacte.

Sur la carte des formations, nous sommes d'accord sur le fait qu'elle doit évoluer pour permettre une meilleure insertion de nos élèves. Pour autant, annoncer, autant de fermetures et d'ouvertures de sections sur un an, sans expliquer comment et avec quels moyens les enseignants pourront se former et se reconverter est pour le moins irresponsable. Chez nos collègues, l'émoi a fait place à la colère. Une telle ambition demande du temps et des moyens et au delà des effets d'annonce, cela doit s'accompagner de la présentation de modalités de mise en oeuvre permettant aux enseignant.e.s de se former et surtout de se projeter.

Concernant maintenant la mesure sur la modularité des PFMP en fonction du projet des élèves en terminale Bac pro, plusieurs risques majeurs apparaissent :

- Une pression certificative accentuée sur l'année de terminale avec des examens terminaux plus tôt dans l'année ;

- Une sur-sollicitation des entreprises et des stages au rabais. Les départs massifs en entreprise des élèves de terminale au même moment, sans prise en compte des spécificités des filières professionnelles, pose question ;

- Un risque de décrochage scolaire après les 6 semaines de PFMP obligatoires pour les élèves qui n'ont pas vocation à s'insérer ;

- Une formation raccourcie si le stage de fin d'année ne s'inscrit pas dans le prolongement de la formation;

- La gratification qui risque d'inciter nos élèves à choisir massivement la PFMP supplémentaire au détriment de la préparation d'une poursuite d'études.

Comme il serait trop long ici d'analyser toutes les mesures envisagées pour cette réforme, nous terminerons par rappeler que le Sgen-CFDT demandait une réelle année de transition après la classe de terminale pour tou.te.s les élèves de la voie pro et non l'ouverture de quelques mentions complémentaires. Enfin, nous résumerons notre sentiment en disant que les annonces répondent bien davantage aux attentes des entreprises qu'à celles des personnels et des élèves. Elles ne laissent que peu de place à la reconnaissance des personnels et surtout elles sont bien trop lacunaires pour répondre aux besoins et aux attentes de nos élèves afin d'affronter les enjeux sociétaux qu'ils et elles devront relever.

Pour ces raisons, et parce que le Sgen-CFDT continue de s'opposer à la réforme injuste et injustifiée des retraites et qu'il demande la réouverture de négociations salariales actant l'abandon du 'Pacte' et aboutissant sur de réelles revalorisations actées dans une loi de programmation pluriannuelle, nous appelons aux côtés des autres organisations syndicales, l'ensemble des personnels à se déclarer en grève et à manifester le 6 juin prochain.

Concernant maintenant les points à l'ordre du jour, nous regrettons que suite aux fermetures d'établissements le volume global d'AED diminue de 3,2 postes. Même si l'académie tient compte des IPS et du nombre d'élèves de chaque établissement, ces suppressions sont regrettables lorsqu'on sait les difficultés induites par l'hétérogénéité du public accueilli dans certains établissements. Le Sgen-CFDT rappelle que suite à la possibilité de cédésation des AED, nous revendiquons la mise en place d'une grille d'avancement et qu'au regard, de l'importance des missions de ces collègues sur le climat scolaire, le décrochage et la motivation des élèves, nous insistons encore pour demander qu'ils et elles puissent bénéficier d'une formation avant leur prise de fonction.

Nous finirons en évoquant la mise en oeuvre de la part variable de la prime REP+ pour rappeler, que même si les critères sont mieux définis, nous désapprouvons la variabilité de l'attribution de la prime qui met en concurrence les établissements et les sort de la logique de réseau. Pour terminer sur une note positive, nous sommes satisfaits que les AED et les AESH soient enfin bénéficiaires de cette part variable avec un bémol pour regretter que les AESH voient cette prime amputée en fonction de leur quotité de service.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt porté à ses interrogations et revendications.